

19 mar 2010 -12:20

Steven Vanackere sur la prolongation de l'engagement belge en Afghanistan jusque fin 2011.

Sur proposition du Vice-Premier ministre et Ministre des Affaires étrangères Steven Vanackere, le Conseil des Ministres restreint a décidé de prolonger l'engagement belge en Afghanistan jusque fin 2011.

Sur proposition du Vice-Premier ministre et Ministre des Affaires étrangères Steven Vanackere, le Conseil des Ministres restreint a décidé de prolonger l'engagement belge en Afghanistan jusque fin 2011.

Steven Vanackere sur la prolongation de l'engagement belge en Afghanistan jusque fin 2011. Bruxelles, le 19 mars 2010 Sur proposition du Vice-Premier ministre et Ministre des Affaires étrangères Steven Vanackere, le Conseil des Ministres restreint a décidé de prolonger l'engagement belge en Afghanistan jusque fin 2011. Steven Vanackere souligne que la Belgique s'insère ainsi dans la stratégie de transition civile-militaire adoptée fin janvier par le gouvernement afghan et la communauté internationale, lors de la Conférence de Londres. Le Ministre est d'avis que la Belgique s'affirme de cette façon comme un partenaire fiable sur le plan international, ce qui n'est pas sans importance lors d'une année au cours de laquelle nous exercerons une Présidence européenne. Pour la population afghane, il est également important de savoir que l'engagement des alliés est un facteur stable et que des efforts supplémentaires seront réalisés pour promouvoir le bien-être des citoyens. La décision du gouvernement recouvre les aspects suivants : - L'engagement militaire belge sera maintenu en 2011 selon le plafond existant. Conformément à la demande de l'OTAN et aux conclusions de la Conférence de Londres, une attention particulière sera accordée à l'entraînement et à la formation des forces armées afghanes. - Le budget pour la coopération au développement et la consolidation de la paix sera augmenté à 13 millions d'euros minimum en 2011, ce qui représente une nouvelle hausse par rapport au montant de 12 millions d'euros en 2009. - Les efforts en faveur d'EUPOL (cinq personnes, dont trois membres de la police fédérale) seront entièrement maintenus. - Le mandat de l'Envoyé spécial pour l'Afghanistan, Jean-Arthur Régibeau, sera prolongé jusque 2011 et, en accord avec ce qui précède, la présence diplomatique belge sera renforcée.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be